

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1636/BPE Décisions concernant les Services Etat.

n° 1636/BPE

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 octobre 1966

Numéro JO

n° 11 du 01/11/1966

Date du numéro

1 novembre 1966

TEXTE INTÉGRAL

Lacampagne (André-Paul), chef de Division de la France d'outre-mer, 3° échelon, en service au Cabinet du Gouverneur, est, pour compter du 10 octobre 1966, désigné pour assurer l'intérim de M. Malrieu (Jean), conseiller de classe exceptionnelle au Travail et à la Législation sociale, inspecteur du Travail et des Lois sociales de la Côte Française des Somalis, formulaire d'un congé-annuel. M. Lacampagne (André-Paul) bénéficiera pendant la durée de son intérim des prestations en nature prévues par l'arrêté gubernational n° 596 du 26 avril 1957. M. Lacampagne prêtera, par écrit, devant le Tribunal supérieur d'appel de Djibouti, le serment prévu par l'article 151 du Code du Travail outre-mer Code du Travail outre-mer.